

MAIRIE DE DOMARIN

2016/05/09 Conseil Municipal n° 5-2016

Séance du lundi 9 mai 2016 à 20h

Présents : A. MARY, M. GIROUD, ML AGAVIOS, G. DREVET, A. GARNIER, S. BARBERET, D. BOUSQUET, V. CHABERT-GRANGEON, G. MARQUET, L. MILLARDET, F. PICARD-MASI, J. REYNAUD,

Pouvoirs : B. ALLARD à J. REYNAUD, C. GAGEY à A. GARNIER et D. SUPTIL à G. DREVET

Secrétariat : A. CHOLLET

Secrétaire de séance : Marie-Laure AGAVIOS

- **Procès-verbal de la séance du 11 avril 2016** : Après lecture, il n'a donné lieu à aucune remarque. Il est donc approuvé à l'unanimité.
- **Décisions du Maire du 12 avril au 9 mai 2016** :
 - **12 avril 2016** : Acceptation de la proposition ERDF pour le raccordement électrique de la cabane des chasseurs. Montant devis : 1 308.53 € TTC.
 - **12 avril 2016** : Acceptation du devis TECHNOFRANCE pour la fourniture et la pose de 6 caveaux au cimetière « Vallon des Sources ». Montant du devis : 11 395.20 € TTC.
 - **12 avril 2016** : Acceptation du devis GM ELECTRICITE pour le remplacement de bloc autonome d'éclairage de sécurité à la salle de la Ferronnière. Montant du devis : 1 145.16 € TTC.
 - **12 avril 2016** : Acceptation du devis ONF pour la coupe de végétation en bordure du lotissement « Les Châtaigniers ». Montant du devis 896.00 € TTC.
 - **12 avril 2016** : Acceptation de la fiche d'attribution SARA concernant la mission étude géotechnique relative au réaménagement des accès du groupe scolaire de Domarin. Entreprise retenue : ERC Environnement à Chassieu - Montant 5 004.00 € TTC.

- **19 avril 2016** : Acceptation du devis GM ELECTRICITE pour l'installation d'un coffret électrique pour le branchement électrique de la cabane des chasseurs. Montant du devis : 489.60 € TTC.
- **26 avril 2016** : Acceptation du devis SEDI pour l'achat d'une armoire de rangement à la Mairie. Montant du devis : 498.47 € TTC.
- **03 mai 2016** : Acceptation du devis FASSION pour le curage décanteur et fossé. Montant du devis : 3 600.00 € TTC.
- **03 mai 2016** : Acceptation du devis FASSION pour des travaux sur les avaloirs d'évacuation des eaux pluviales. Montant du devis : 5 460.00 € TTC (lotissement de l'Itrat et impasse des Frênes).

➔ **Délibérations** :

- **SARA - Rapport de l'Elu mandataire au sein de la SARA** : Monsieur le Maire donne lecture du bilan de l'exercice écoulé et les perspectives de la Société. Il est proposé au Conseil Municipal de prendre acte du rapport de son représentant au sein de l'Assemblée spéciale de SARA pour l'exercice 2015. **Adoptée à l'unanimité.**
- **Décision Modificative N° 1** : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire d'acheter des caveaux pour le nouveau cimetière. Afin de financer cet investissement, Monsieur le Maire propose la Décision Modificative suivante :

	Baisse de crédit	Hausse de crédit
OP 22 Cimetière D-2138		+ 3 400.00 € (8 000 €)
OP 25 Ecoles D-2183	- 3 400.00 € (20 000 €)	

Adoptée à l'unanimité.

- **Demande de subvention au Département pour l'accessibilité des Etablissements Recevant du Public** : Monsieur le Maire informe que les dépenses éligibles en matière d'accessibilité des bâtiments publics pour une demande de subvention auprès du Département sont l'aménagement extérieur, la porte d'entrée, la banque d'accueil et les sanitaires. Les travaux prévus pour la mise en conformité de l'accès au public de la mairie rentrent dans la programmation des subventions du Département. Les dépenses sont estimées à 27 441,78 € HT, le taux de subvention étant de 20 %. Monsieur le Maire demande à l'Assemblée de valider le projet de mise en accessibilité de la mairie. **Adoptée à l'unanimité.**

- **Convention avec le Centre aéré** : Monsieur le Maire rappelle que par délibération du 23 juin 2014, la commune de Domarin a signé une convention avec la commune de Maubec pour le fonctionnement du centre aéré pour les années 2014, 2015 et 2016. Suite à la programmation de travaux, cet été, la commune de Maubec ne pourra pas assurer la gestion et l'accueil dans ses locaux. Du 6 au 22 juillet, la commune de Chèzeneuve accepte de mettre des locaux à disposition pour accueillir le centre aéré. Elle propose une convention qui fixe les modalités de ce partenariat et la contribution financière de chaque commune concernée. La participation de la commune de Domarin est estimée à 546 €. **Adoptée à l'unanimité.**

- **Avenant n° 1 à la Régie « Location de salles » renommée « Divers Domarin »** : La CAPI propose aux communes de vendre des supports de communication des sentiers de randonnée (carto guides ou rando focus). Afin de pouvoir encaisser le produit de cette vente, Monsieur le Maire suggère de compléter par l'avenant n° 1 l'article 3 de la Régie « Location de salles » renommée « Divers Domarin ». La Régie encaissera les produits suivants : Locations de salle et vente de support de communications des sentiers de randonnée. Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'adopter cet avenant. **Adoptée à l'unanimité.**

- ➔ **Questions diverses** :

- **Tirage au sort des Juré d'Assises** : A partir de liste électorale, Monsieur le Maire a procédé au tirage au sort de 3 personnes :
 - Yolande ARNAUD épouse DURUAL
 - Magali COURTHIAL épouse SOMMER
 - Marion OLLIVIER.

- **Journée citoyenne** : Monsieur le Maire propose de fixer cette journée le samedi 28 mai 2016 à 9h. Les Domarinois qui voudront donner un peu de leur temps pourront s'inscrire par mail ou en mairie. Il sera proposé une intervention sur la parcelle « HOLLENWEGER », nettoyage, plantation et sécurisation.

- **Rencontre avec les Gendarmes** : Suite à la réunion du 22 avril 2016 sur la lutte contre les cambriolages, une nouvelle réunion sera proposée courant juin.

- **Bulletin Municipal** : Il devrait arriver vendredi 13 mai 2016.

- **Immeuble de l'Itrat** : Il est signalé que des enfants ont été aperçus à plusieurs reprises sur le toit terrasse de la salle communale de l'immeuble de l'Itrat. Un courrier sera adressé à la SEMCODA.

Fin de séance à 22 heures
Marie-Laure AGAVIOS,